



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Histoire-géographie

Classe de seconde, enseignement commun

Sommaire

Préambule	3
■ L’histoire et la géographie au lycée	3
■ Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie	4
Histoire	6
■ L’enseignement de l’histoire au lycée	6
■ Classe de seconde : « Grandes étapes de la formation du monde moderne » (48 heures)	7
Géographie	13
■ L’enseignement de la géographie au lycée	13
■ Classe de seconde : « Environnement, développement, mobilité : les défis d’un monde en transition » (48 heures)	15

Préambule

■ L'histoire et la géographie au lycée

Des disciplines pour comprendre et agir

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

Des disciplines complémentaires

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

Assurer la continuité des apprentissages

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d'une part en

introduisant des objets plus complexes et, d'autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.

La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et méthodes.

Les classes de première et terminale offrent l'accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d'analyse et de réflexion des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

■ Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos, ...) et à la réalisation de croquis.

L'enseignement d'histoire-géographie développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs (notamment l'enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques).

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Connaître et se repérer	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. – Identifier et nommer les dates et acteurs clés des grands évènements. – Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés. – Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.
Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre un événement ou une figure en perspective. – Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscale), en géographie. – Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique, d'une situation géographique. – Mettre en relation des faits ou évènements de natures, de périodes, de localisations différentes. – Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.
S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique	
Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> – Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. – Transposer un texte en croquis. – Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse. – Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique ...
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.	<ul style="list-style-type: none"> – S'approprier un questionnement historique et géographique. – Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. – Justifier des choix, une interprétation, une production.
Construire une argumentation historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> – Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique. – Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.
Utiliser le numérique	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations. – Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

Histoire

■ L'enseignement de l'histoire au lycée

Les finalités de l'histoire au lycée

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l'histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture »

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Deux à quatre « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit d'initier les élèves au raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.

Les « points de passage et d'ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

■ Classe de seconde : « Grandes étapes de la formation du monde moderne » (48 heures)

La classe de seconde répond à un triple objectif : consolider les acquis de la scolarité obligatoire, nourrir la culture générale des élèves et étudier la formation du monde moderne. Pour cela, le programme s'ouvre sur un repérage chronologique d'ensemble qui invite à conduire une réflexion sur la périodisation en histoire. Le premier thème vise à réactiver et à enrichir les connaissances des élèves. Sont ainsi d'abord convoqués, autour du thème directeur de la Méditerranée, quelques jalons et héritages essentiels de l'Antiquité et du Moyen Âge. Les thèmes qui suivent couvrent la période allant du XV^e au XVIII^e siècle ; ils ambitionnent de faire saisir aux élèves les grandes dynamiques politiques, culturelles, économiques et sociales qui sont au principe de la formation du monde contemporain :

élargissement des horizons, autonomisation culturelle des individus, affirmation du rôle de l'État, émergence de nouveaux modèles politiques qui entrent en conflit. Ces dynamiques sont nourries par l'accroissement de la circulation des hommes, des biens, des capitaux, des connaissances et des idées ainsi que par le progrès scientifique et technique.

Introduction : la périodisation (2 heures)

L'introduction est l'occasion de rappeler comment l'histoire a été divisée en quatre grandes périodes, avec, pour marquer chacune d'entre elles, le choix d'une date-clé (476, 1453/1492, 1789). On montre que le choix de ces dates qui servent de marqueurs ne va pas de soi : ainsi, on retient 1453 ou 1492 pour les débuts de l'époque moderne, selon ce qu'on souhaite mettre en exergue. Il convient aussi de présenter les formes de périodisation (exemples : dynasties, ères, époques, âges, siècles, ...). Le but n'est pas de réaliser un inventaire mais d'introduire l'idée que le temps a lui-même une histoire et que cette histoire a été soumise à des évolutions, dans le temps et dans l'espace.

Une frise chronologique peut être construite puis enrichie au fil de l'année, y compris sous forme numérique.

Thème 1 : Le monde méditerranéen : empreintes de l'Antiquité et du Moyen Âge (10-12 heures)

■ Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

<p>Objectifs du chapitre</p>	<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe. On peut pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> – distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ; – montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ; – montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Périclès et la démocratie athénienne. ■ Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain. ■ Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.

■ **Chapitre 2. La Méditerranée médiévale : espace d'échanges et de conflits à la croisée de trois civilisations**

<p>Objectifs du chapitre</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer comment des civilisations entrent en contact, nouent des relations et connaissent des conflits dans un espace marqué par les monothéismes juif, chrétien et musulman. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'émergence de grands ensembles de civilisation ; - les contacts et les heurts entre Chrétienté et Islam ; - l'hétérogénéité religieuse et politique entre Rome et Byzance et au sein du monde musulman ; - la persistance de la circulation de biens, d'hommes et d'idées dans cet espace méditerranéen relié à l'Europe du Nord, à l'Asie et l'Afrique.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Bernard de Clairvaux et la deuxième croisade. ■ Venise, grande puissance maritime et commerciale.

Thème 2 : XV^e-XVI^e siècle : un nouveau rapport au monde, un temps de mutation intellectuelle (11-12 heures)

■ **Chapitre 1. L'ouverture atlantique : les conséquences de la découverte du « Nouveau Monde »**

<p>Objectifs du chapitre</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer le basculement des échanges de la Méditerranée vers l'Atlantique après 1453 et 1492, ainsi que le début d'une forme de mondialisation. On peut mettre en avant les conséquences suivantes en Europe et dans les territoires conquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la constitution d'empires coloniaux (conquistadores, marchands, missionnaires, ...) ; - une circulation économique entre les Amériques, l'Afrique, l'Asie et l'Europe ; - les progrès de la connaissance du monde ; - le devenir des populations des Amériques (conquête et affrontements, peuplement européen, métissage, choc microbien) ; - le développement de l'économie « sucrière » et de l'esclavage dans les îles portugaises et au Brésil.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'or et l'argent, des Amériques à l'Europe. ■ Bartolomé de Las Casas et la controverse de Valladolid. ■ Les débuts de la traite atlantique.

■ **Chapitre 2. Renaissance, Humanisme et réformes religieuses : les mutations de l'Europe**

<p>Objectifs du chapitre</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'effervescence intellectuelle et artistique de l'époque aboutit à la volonté de rompre avec le « Moyen Âge » et de faire retour à l'Antiquité. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'imprimerie et les conséquences de sa diffusion ; – un nouveau rapport aux textes de la tradition ; – une vision renouvelée de l'homme qui se traduit dans les lettres, arts et sciences ; – les réformes protestante et catholique qui s'inscrivent dans ce contexte.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1508 – Michel-Ange entreprend la réalisation de la fresque de la Chapelle Sixtine. ■ Érasme, prince des humanistes. ■ 1517 – Luther ouvre le temps des réformes.

Thème 3 : L'État à l'époque moderne : France et Angleterre (11-12 heures)

■ **Chapitre 1. L'affirmation de l'État dans le royaume de France**

<p>Objectifs du chapitre</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer l'affirmation de l'État en France dans ses multiples dimensions ainsi qu'à caractériser la monarchie française. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le rôle de la guerre dans l'affirmation du pouvoir monarchique ; – l'extension du territoire soumis à l'autorité royale ; – le pouvoir monarchique et les conflits religieux ; – le développement de l'administration royale, la collecte de l'impôt et le contrôle de la vie économique ; – la volonté du pouvoir royal de soumettre la noblesse ; les limites de l'autorité royale.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1539 – L'ordonnance de Villers-Cotterêts et la construction administrative française. ■ Colbert développe une politique maritime et mercantiliste, et fonde les compagnies des Indes et du Levant. ■ Versailles, le « roi-soleil » et la société de cour. ■ L'Édit de Nantes et sa révocation.

■ Chapitre 2. Le modèle britannique et son influence

<p>Objectifs du chapitre</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer comment l'ébauche d'un gouvernement représentatif ainsi que la définition de grands principes et de droits fondamentaux inspirent les philosophes au cours du XVIII^e siècle.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'évolution politique et sociale anglaise à la fin du XVII^e siècle ; – l'affirmation des droits du Parlement face à la couronne anglaise, autour de la révolution de 1688 ; – le développement de la puissance britannique ; – l'influence du régime britannique sur des philosophes des Lumières.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1679 et 1689 – <i>L'Habeas Corpus</i> et le <i>Bill of Rights</i>, le refus de l'arbitraire royal. ■ Londres au XVIII^e siècle : l'essor d'une capitale européenne. ■ Voltaire, l'Angleterre et la publication des <i>Lettres philosophiques</i> ou <i>Lettres anglaises</i> : 1726 -1733.

Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVII^e et XVIII^e siècles (11-12 heures)

■ Chapitre 1. Les Lumières et le développement des sciences

<p>Objectifs du chapitre</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle capital de l'esprit scientifique dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'essor de l'esprit scientifique au XVII^e siècle ; – sa diffusion et l'extension de ses champs d'application au XVIII^e siècle (par exemple par <i>L'Encyclopédie</i>) ; – le rôle des physiocrates en France ; – l'essor et l'application de nouvelles techniques aux origines de la « révolution industrielle » ; – le rôle de femmes dans la vie scientifique et culturelle.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Galilée, symbole de la rupture scientifique du XVII^e siècle. ■ 1712 – Thomas Newcomen met au point une machine à vapeur pour pomper l'eau dans les mines. ■ Émilie du Châtelet, femme de science.

■ Chapitre 2. Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; – une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIII^e siècle ; – le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; – le maintien de l'influence de la noblesse ; – les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux, ...
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. ■ Riches et pauvres à Paris. ■ Un salon au XVIII^e siècle (le salon de madame de Tencin par exemple).

■ Chapitre 3. La révolution américaine : un nouvel univers politique et social ?

Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à montrer que la révolution américaine, révolte d'une colonie britannique, fonde un nouveau modèle politique qui se réclame de principes universels. On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le retournement par les colons américains des valeurs anglaises contre leur métropole ; – la rédaction d'une constitution et ses enjeux ; – les limites de l'application des principes démocratiques (esclaves, Indiens d'Amérique, ...) ; – l'influence de l'intervention française sur les esprits et la situation financière du royaume de France.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1776 – La déclaration d'indépendance américaine. ■ Les expéditions de La Fayette. ■ Washington, premier président des Etats-Unis d'Amérique.

Géographie

■ L'enseignement de la géographie au lycée

Finalités

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions telles que : Où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.

Pour rendre compte du fonctionnement des territoires, la géographie s'appuie notamment sur des cartes et vise les finalités suivantes :

- mobiliser, pour comprendre l'organisation et la dynamique des territoires, les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
- adopter une approche multiscalair (à différentes échelles) qui rend visibles, d'une part, le fait qu'un même phénomène peut se traduire différemment selon l'échelle envisagée et, d'autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
- effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d'identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
- mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre les acteurs ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
- développer l'analyse critique des documents, l'observation du jeu des acteurs, le contact avec le terrain et la réalisation de croquis. Le croquis est l'aboutissement d'un travail de description, d'analyse et de synthèse ;
- assurer une bonne connaissance des territoires français, européens, mondiaux.

Organisation des niveaux du lycée

Chaque année est l'occasion de mettre en œuvre les méthodes et l'apprentissage des exercices de géographie en ménageant une progressivité sur les trois niveaux du lycée : réalisation d'un croquis à partir d'un texte transposé en carte, composition, analyse critique de document(s). Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l'utilisation de supports pédagogiques variés, à l'usage de l'outil numérique, ainsi qu'à l'intervention dans la classe d'acteurs de la vie économique et publique.

Chaque année, le programme est structuré autour d'un axe principal et propose d'étudier quatre thèmes. Les trois premiers thèmes visent l'acquisition des connaissances et des grilles d'analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures

des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l'ensemble des savoirs et compétences acquis par l'étude des trois premiers thèmes à l'étude d'une aire géographique (continent, région, pays). Il peut être l'occasion de mener des débats, de travailler à l'élaboration de croquis plus complexes, etc.

Chaque thème est organisé en questions qui indiquent les axes principaux à aborder. Hormis le thème conclusif, tous les thèmes comprennent une question spécifique consacrée à la France. Le professeur choisit l'ordre dans lequel les questions sont traitées au sein du thème ; il peut également les combiner, à l'exception de celle sur la France.

Une démarche par étude de cas est recommandée. À cette fin, une liste indicative et non limitative d'études de cas est proposée pour chaque thème. La France peut également être l'objet de l'étude de cas, mais cette étude de cas ne peut pas se substituer à la question spécifique consacrée à la France.

L'étude des questions repose sur des exemples précis dont le choix incombe au professeur, afin d'illustrer et de faire comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles d'analyse proposées. Ce choix, tout comme celui des études de cas, doit aussi permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et d'avoir des repères spatiaux fondamentaux sur une grande diversité de territoires dans le monde.

Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux

Au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et de certains territoires ; ils ont développé des compétences et méthodes d'analyse. Il s'agit donc, en s'appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience des bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d'analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu'ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.

Pour cela, le programme aborde, en classe de seconde, les grands équilibres et les défis d'un monde en transition, en première, les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions et, en terminale, les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation. Trois processus sont au cœur des programmes pour l'étude des acteurs et des territoires :

- la **transition**, qui prolonge l'étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu'elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
- la **recomposition**, centrée sur l'étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations ;
- la **mondialisation**, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d'inégalités territoriales.

Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d'action

L'attention particulière qui est portée à la France métropolitaine et ultramarine justifie une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l'Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est en effet concernée par tous les enjeux abordés. Elle est, de ce fait, étudiée dans chacun des thèmes abordés au cours de la scolarité au lycée.

Cette mise en perspective permet aux lycéens d'acquérir les points de repère essentiels et d'appréhender les lignes de force du territoire français, de connaître et de mieux comprendre les enjeux de l'organisation et de l'aménagement du territoire national, quelle que soit l'échelle considérée. L'étude de la France dans chaque thème favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national. Le chapitre conclusif de terminale, consacré à la France, s'appuie sur l'ensemble des connaissances acquises depuis la seconde. Dans cette perspective, un portfolio – regroupant les supports du travail de l'élève sur la France (fiches de cours, croquis, documents, etc.) – peut être constitué durant les trois années du lycée.

L'étude de la France en classes de seconde, première et terminale est aussi l'occasion de faire comprendre aux élèves que la France est concernée par les transformations étudiées et que cela touche leur vie quotidienne. Comme futurs citoyens, ils auront à agir dans un monde et une France en mutation.

■ **Classe de seconde : « Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition » (48 heures)**

Le monde contemporain se caractérise par de profonds bouleversements qui s'inscrivent dans l'espace : croissance démographique sans précédent, accentuation des écarts socio-économiques entre les territoires, prise de conscience de la fragilité des milieux et accroissement des mobilités. Si les grands repères spatiaux et les grandes lignes de structuration des espaces perdurent, les équilibres et les modèles connus sont mis en question. L'environnement, le développement et la mobilité apparaissent comme des défis majeurs pour les acteurs et les sociétés du monde actuel, même s'ils sont à appréhender de manière différente selon les contextes territoriaux. En effet, en dépit des tendances générales et des dynamiques partagées, les espaces et les sociétés ne sont pas uniformisés : il convient de comprendre la diversité de leurs trajectoires et de leurs modes de développement.

Pour ce faire, la notion de transition est mobilisée pour rendre compte de ces grandes mutations. Elle est déclinée à travers l'étude des évolutions environnementales,

démographiques, économiques, technologiques et de la manière dont ces évolutions influent sur les mobilités. Cette notion de transition désigne une phase de changements majeurs, plutôt que le passage d'un état stable à un autre état stable. Elle se caractérise par des gradients, des seuils, et n'a rien de linéaire : elle peut déboucher sur une grande diversité d'évolutions selon les contextes. Elle prolonge et enrichit la notion de développement durable, que les élèves ont étudiée au collège. La transition est une clé d'analyse des grands défis contemporains, à différentes échelles, plus qu'un objectif à atteindre. Elle permet d'analyser la pluralité des trajectoires de développement, tout en interrogeant la durabilité des processus étudiés.

Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (12-14 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les sociétés face aux risques. – Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. 	<p>Commentaire</p> <p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé. – L'Arctique : fragilité et attractivité. – La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques. – Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.</p>	<p>Commentaire</p> <p>En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.</p>

Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ? (12-14 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. – Développement et inégalités. 	<p>Commentaire</p> <p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Développement et inégalités au Brésil. – Les modalités du développement en Inde. – Développement et inégalités en Russie. – Les enjeux du vieillissement au Japon. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble – sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale – les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciées des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.</p>

Thème 3 : Des mobilités généralisées (12-14 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les mobilités internationales. – Les mobilités touristiques internationales. 	<p>Commentaire</p> <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s’enrichir, visiter, ...).</p> <p>Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d’arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d’acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d’études, migration forcée, réfugiés, etc.). Ils font l’objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.</p> <p>Avec le développement et l’évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La mer Méditerranée : un bassin migratoire. – Les mobilités d’études et de travail intra-européennes. – Les États-Unis : pôle touristique majeur à l’échelle mondiale. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : mobilités, transports et enjeux d’aménagement.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d’inégalités socio-économiques et territoriales.</p> <p>L’étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l’étude des transports et des mobilités permet d’appréhender, d’une part, les enjeux de l’aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l’insertion européenne ainsi que, d’autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l’environnement.</p>

Thème 4 : L’Afrique australe : un espace en profonde mutation (8-10 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none">– Des milieux à valoriser et à ménager.– Les défis de la transition et du développement pour des pays inégalement développés.– Des territoires traversés et remodelés par des mobilités complexes.	<p>L’objectif est de comprendre comment une aire géographique est concernée par les processus étudiés au cours de l’année de seconde. L’Afrique australe se caractérise par une grande diversité de milieux, exploités pour leurs ressources. Ces milieux sont soumis à une pression accrue liée aux défis démographiques, alimentaires, sanitaires, aux contextes politiques et à certains choix de développement.</p> <p>Les transitions, qu’elles soient démographique, économique, urbaine ou environnementale, y sont marquées par leur diversité et leur rapidité. Le niveau de développement, le niveau d’intégration des territoires dans la mondialisation et les choix politiques influencent les différences de trajectoires de ces transitions. Les inégalités et les logiques ségrégatives y sont particulièrement marquées.</p> <p>Cet espace se caractérise également par des flux migratoires complexes, entre exil, transit et installation pour les migrants internationaux, et affirmation de mobilités touristiques (écotourisme, safaris, etc.), créatrices de nouvelles inégalités territoriales.</p>

Notions et vocabulaire à maîtriser à l’issue de la classe de seconde :

- Acteur, mondialisation, territoire, transition (notions transversales à l’ensemble des thèmes).
- Changement climatique, environnement, milieu, ressources, risques.
- Croissance, développement, développement durable, émergence, inégalité, population, peuplement.
- Migration, mobilité, tourisme.



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Enseignement moral et civique

Classe de seconde, enseignement commun



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Enseignement moral et civique, enseignement commun, classe de seconde.

Sommaire

Préambule	3
■ Axes, questionnements et objets d'enseignement.....	4
■ Le « projet de l'année ».....	4
■ Thème annuel de la classe de seconde : la liberté, les libertés	4
Le programme	5
■ Axe 1 : Des libertés pour la liberté.....	5
■ Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat.....	6
Capacités attendues	7

Préambule

Introduit en 2015 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à l'une des missions confiées à l'École par la nation : transmettre les valeurs de la République et les faire partager.

L'enseignement moral et civique contribue également à l'éducation à la défense et à la sécurité nationales qui est assumée par d'autres disciplines, tout au long de la scolarité. Les situations rencontrées dans l'établissement participent activement à l'enseignement moral et civique : que ce soit dans le cadre de la vie quotidienne dans la classe et hors la classe, à l'internat, dans les instances de la vie lycéenne, elles offrent aux élèves de multiples possibilités d'apprendre à vivre ensemble et d'agir de manière solidaire. L'éducation aux médias et à l'information ainsi que l'enseignement laïque des faits religieux entrent également dans son périmètre.

Le programme de seconde de l'enseignement moral et civique en lycée prolonge celui de l'ensemble de la scolarité obligatoire et participe à la construction de la conscience civique des élèves.

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s'éclairent et se répondent. Chacune comprend deux axes ; pour chaque thématique, il s'agit de présenter les principes et les valeurs associés à la notion étudiée, d'interroger les difficultés de sa mise en œuvre et d'envisager les moyens de la promouvoir et de la consolider.

Première valeur de la devise républicaine, la liberté est étudiée en classe de seconde. Centrée sur l'étude de la société, la classe de première interroge la deuxième valeur de la devise républicaine, l'égalité, tandis que la fraternité, sa troisième valeur, est indispensable pour faire de la démocratie, objet d'étude de la classe terminale, plus qu'un simple modèle, une expérience qui se vit personnellement et collectivement. Ainsi, à chaque niveau du lycée, le programme offre-t-il l'occasion de réexaminer les valeurs de la République et de souligner leur portée démocratique.

Les valeurs, les principes et les notions étudiées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont illustrés par l'exemple de quelques figures de femmes et d'hommes engagés et

pourront être rapportés à des événements, à des lieux ou à des enjeux contemporains. À ce titre, les professeurs sont invités à s'appuyer sur les représentations de leurs élèves. Cet approfondissement s'effectue en classe et en dehors de la classe, dans l'établissement et en dehors de l'établissement, au moyen d'un outil privilégié : « le projet de l'année », qui offre une perspective d'évaluation des élèves et peut être complété par une initiative de classe.

La réflexion peut s'accompagner d'une interrogation sur les sources utilisées (textes écrits, cartes, images, œuvres picturales, mises en scène théâtrales et chorégraphiques, productions cinématographiques, musiques et chansons, etc.), sur leur constitution comme document, sur leurs usages culturels, médiatiques et sociaux. L'enseignement moral et civique initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes, leur fait découvrir la richesse et la variété des supports et des expressions, les éduque à l'autonomie, à la prise de décision et à la responsabilité.

■ Axes, questionnements et objets d'enseignement

La thématique annuelle est étudiée selon deux axes. Ces derniers se déclinent en questionnements articulés à des objets d'enseignement.

■ Le « projet de l'année »

Le « projet de l'année » repose sur le choix d'un axe et d'un questionnement à partir desquels s'élabore une situation d'enseignement définie et traitée sous la forme d'un dossier écrit. Celui-ci implique la recherche et le commentaire de documents ; il met à l'honneur la démarche de l'enquête. Les dossiers peuvent être réalisés en groupe ou de manière individuelle.

Pour conduire ce projet, le professeur peut, le cas échéant, s'appuyer sur une initiative de la classe qui prolonge ou illustre l'un des axes ou l'un des questionnements proposés (par exemple, l'accueil d'une personnalité extérieure, une sortie pédagogique, un projet dans l'établissement pouvant associer des acteurs de la société).

■ Thème annuel de la classe de seconde : la liberté, les libertés

Le programme de la classe de seconde est construit autour de la notion de la liberté. La liberté constitue un principe constitutionnel essentiel que les Français, à l'instar des Européens, placent au sommet des valeurs auxquelles s'adosent leurs existences individuelles et collectives. Elle s'exerce en prenant appui sur ce que la loi affirme et garantit : les libertés individuelles, civiles, politiques et sociales – les différents droits de l'Homme.

En approfondissant la notion de la liberté et la connaissance des libertés, l'élève est encouragé à comprendre les conditions de son émancipation intellectuelle, sociale et politique.

Le programme

■ Axe 1 : Des libertés pour la liberté

Questionnement : Quels sont les principes et les conditions de la liberté ?

Ce questionnement peut être envisagé à travers l'étude des domaines suivants :

- Les libertés de l'individu : liberté individuelle, liberté de conscience, liberté d'expression, droit de propriété.
- Le rôle du droit et de la loi : la limitation réciproque des libertés ; la sécurité, l'égalité des citoyens devant la loi ; la liberté de conscience et la laïcité.
- Les conditions de la liberté politique : élections et représentation ; la séparation des pouvoirs ; la primauté de la constitution.
- Le développement de la démocratie moderne : l'extension du suffrage ; la naissance des droits sociaux ; l'égalité hommes / femmes.
- L'espace d'exercice des libertés / les transformations de la « République indivisible » : la démocratie locale ; la nation et l'Europe ; la protection internationale des droits de l'Homme.

Objets d'enseignement :

- La fabrique et l'autorité de la loi.
- L'État de droit.
- Les grandes lois de liberté de la III^e République.
- Constitutions et déclarations des droits. Les déclarations des droits de l'Homme (la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen ; la déclaration universelle des droits de l'Homme).
- Le programme du Conseil national de la Résistance et le préambule de la Constitution de 1946.
- Le Panthéon, un monument accueillant les hommes et les femmes illustres de la République.

- Les institutions européennes qui garantissent les libertés (la Cour européenne des droits de l'Homme, notamment).

■ **Axe 2 : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat**

Questionnement : Comment évoluent la conception et l'exercice des libertés ?

Cette évolution peut être envisagée à travers l'étude des transformations qui ont affecté les domaines suivants :

- La lutte contre les discriminations : lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie ; lutte contre le sexisme, l'homophobie, la transphobie ; lutte contre les discriminations vis-à-vis des personnes handicapées.
- Laïcité et liberté de conscience.
- L'évolution de l'encadrement juridique de la liberté d'expression.
- La sécurité dans un État de droit.
- Libertés économiques et droits sociaux.
- La protection des libertés dans le contexte de la mondialisation (droit d'asile, droit des réfugiés, politiques de l'immigration).
- Les évolutions constitutionnelles en France.

Objets d'enseignement :

- Actualité de la loi de la séparation des Églises et de l'État de 1905.
- L'illettrisme, entrave à l'exercice des libertés.
- Harcèlement et persécution sur internet. Phénomènes de censure et répression des libertés sur internet.
- Données numériques, traitement et protection (règlement général sur la protection des données).
- Accès universel à internet et libertés numériques.
- La vie lycéenne : engagements et libertés du lycéen.

- Défense et sécurité nationale en France.
- De la conscription à un nouveau service national.

Capacités attendues

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, éprouver le sens de la complexité des choses.
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, ...), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer les intentions des auteurs.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages.
- S'impliquer dans le travail en équipe et les projets de classe.
- Développer son expression écrite et orale. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Savoir constituer une documentation, la classer et la conserver.



Histoire-géographie

Classe de première, enseignement commun,
voie générale

Sommaire

Préambule	3
■ <i>L'histoire et la géographie au lycée</i>	3
■ <i>Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie</i>	4
Histoire	6
■ <i>L'enseignement de l'histoire au lycée</i>	6
■ <i>Classe de première : « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) » (48 heures)</i>	7
Géographie	15
■ <i>L'enseignement de la géographie au lycée</i>	15
■ <i>Classe de première : « les dynamiques d'un monde en recomposition » (48 heures)</i>	18

Préambule

■ L'histoire et la géographie au lycée

Des disciplines pour comprendre et agir

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

Des disciplines complémentaires

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

Assurer la continuité des apprentissages

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d'une part en introduisant

des objets plus complexes et, d'autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.

La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et méthodes.

Les classes de première et terminale offrent l'accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d'analyse et de réflexion des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

■ Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos, ...) et à la réalisation de croquis.

L'enseignement d'histoire-géographie développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs (notamment l'enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques).

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Connaître et se repérer	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. – Identifier et nommer les dates et acteurs clés des grands événements. – Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés. – Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.
Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre un événement ou une figure en perspective. – Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscale), en géographie. – Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique, d'une situation géographique. – Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes. – Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.
S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique	
Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> – Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. – Transposer un texte en croquis. – Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse. – Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique ...
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.	<ul style="list-style-type: none"> – S'approprier un questionnement historique et géographique. – Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. – Justifier des choix, une interprétation, une production.
Construire une argumentation historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> – Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique. – Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.
Utiliser le numérique	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations. – Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

Histoire

■ L'enseignement de l'histoire au lycée

Les finalités de l'histoire au lycée

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l'histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l'affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d'ouverture »

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux-ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Deux à quatre « points de passage et d'ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d'ouverture » mettent en avant des dates-clés, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d'étude critique des documents. Il s'agit d'initier les élèves au raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.

Les « points de passage et d'ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l'histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

■ Classe de première : « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) » (48 heures)

Ce programme suit le fil directeur de l'évolution politique et sociale de la France et de l'Europe durant le long XIX^e siècle qui s'étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s'engage dans la longue recherche d'un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu'aux révolutions de 1848. Dans une société européenne qui connaît toutes les tensions de la modernisation, s'affirment de nouveaux États-nations aux côtés des empires déstabilisés par le mouvement des nationalités. La Troisième République offre une stabilisation politique à une France qui étend son empire colonial. La

guerre de 1914-1918 entraîne l'effondrement des empires européens et débouche sur une tentative de réorganiser l'Europe selon le principe des nationalités.

Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (11-13 heures)

■ Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">- la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;- la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;- les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes- l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;- la diffusion de ces principes en Europe ;- la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ;- de la nation en armes à la Grande Armée.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">■ Madame Roland, une femme en révolution.■ Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI.■ 1804 – Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.

■ Chapitre 2. L'Europe entre restauration et révolution (1814-1848)

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l'ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de l'œuvre du congrès de Vienne.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ;– le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ;– l'essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l'ordre du congrès de Vienne ;– la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d'écrits, de discours, d'associations parfois secrètes (« Jeune-Italie » de G. Mazzini ...) ;– les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">■ 1815 – Metternich et le congrès de Vienne.■ 1822 – Le massacre de Chios.■ 1830 – Les Trois Glorieuses.

Thème 2 : La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) (11-13 heures)

■ Chapitre 1. La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage, ...);– l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers);– les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s'appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l'État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale;– les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu'il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet, ...).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">■ Alphonse de Lamartine en 1848.■ George Sand, femme de lettres engagée en politique.■ Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République.

■ Chapitre 2. L'industrialisation et l'accélération des transformations économiques et sociales en France

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que la société française connaît des mutations profondes liées à l'industrialisation et à l'urbanisation.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– les transformations des modes de production (mécanisation, essor du salariat, ...) et la modernisation encouragée par le Second Empire;– l'importance du monde rural et les débuts de l'exode rural;– l'importance politique de la question sociale.
------------------	---

Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Paris haussmannien : la transformation d'une ville. ■ Les frères Pereire, acteurs de la modernisation économique. ■ 25 mai 1864 – Le droit de grève répond à l'une des attentes du mouvement ouvrier.
---	---

■ **Chapitre 3. La France et la construction de nouveaux États par la guerre et la diplomatie**

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer le rôle de la France lors de la construction des unités italienne et allemande. Cette politique d'unification est menée par des régimes monarchiques qui s'appuient sur le mouvement des nationalités, la guerre et la diplomatie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la participation du Second Empire à la marche vers l'unité italienne ; – la guerre de 1870 qui entraîne la chute du Second Empire et permet l'unité allemande.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le rattachement de Nice et de la Savoie à la France. ■ 1871 – Bismarck et la proclamation du Reich.

Thème 3 : La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial (11-13 heures)

■ Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s'enracine ainsi que les oppositions qu'il rencontre.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– 1870-1875 : l'instauration de la République et de la démocratie parlementaire ;– l'affirmation des libertés fondamentales ;– le projet d'unification de la nation autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires, ...) ;– les oppositions qui s'expriment (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l'Église catholique, structuration de l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus, nationalisme, ...) ;– le refus du droit de vote des femmes.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">■ 1871 – Louise Michel pendant la Commune de Paris.■ 1885 – Les funérailles nationales de Victor Hugo.■ 1905 – La loi de séparation des Églises et de l'État : débats et mise en œuvre.

■ Chapitre 2. Permanences et mutations de la société française jusqu'en 1914

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer les spécificités de la société française qui connaît une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– l'industrialisation et les progrès techniques ;– la question ouvrière et le mouvement ouvrier ;– l'immigration et la place des étrangers ;– l'importance du monde rural et ses difficultés ;– l'évolution de la place des femmes.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">■ 1891 – La fusillade de Fourmies du 1^{er} mai.■ Les expositions universelles de 1889 et 1900.■ Le Creusot et la famille Schneider.

■ Chapitre 3. Métropole et colonies

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à étudier la politique coloniale de la III^e République, les raisons sur lesquelles elle s’est fondée, les causes invoquées par les républicains. Le contexte international de cette politique est également étudié, ainsi que ses effets dans les territoires colonisés.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l’expansion coloniale française : les acteurs, les motivations et les territoires de la colonisation ; – les débats suscités par cette politique ; – les chocs entre puissances occasionnés par cette expansion ; – le cas particulier de l’Algérie (conquête de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848 ; – le fonctionnement des sociétés coloniales (affrontements, résistances, violences, négociations, contacts et échanges).
Points de passage et d’ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1887 – Le code de l’indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises. ■ 1898 – Fachoda, le choc des impérialismes. ■ Saïgon, ville coloniale.

Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le « suicide de l’Europe » et la fin des empires européens (11-13 heures)

■ Chapitre 1. Un embrasement mondial et ses grandes étapes

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les motivations et les buts de guerre des belligérants ; – l’extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ; – l’échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ; – l’implication des empires coloniaux britannique et français ; – la désintégration de l’empire russe.
Points de passage et d’ouverture	<ul style="list-style-type: none"> ■ Août - septembre 1914 – Tannenberg et la Marne. ■ 1915 – L’offensive des Dardanelles. ■ 1916 – La bataille de la Somme. ■ Mars 1918 – La dernière offensive allemande.

■ Chapitre 2. Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre

<p>Objectifs</p>	<p>Ce chapitre vise à souligner l'implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ; – les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ; – le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l'évolution du conflit mondial.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Marie Curie dans la guerre. ■ 24 mai 1915 – La déclaration de la Triple Entente à propos des « crimes contre l'humanité et la civilisation » perpétrés contre les Arméniens de l'Empire ottoman. ■ Les grèves de l'année 1917.

■ Chapitre 3. Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques

<p>Objectifs</p>	<p>Ce chapitre vise à étudier les différentes manières dont les belligérants sont sortis de la guerre et la difficile construction de la paix.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le bilan humain et matériel de la guerre ; – les principes formulés par le président Wilson et la fondation de la Société des Nations ; – les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens ; – les interventions étrangères et la guerre civile en Russie jusqu'en 1922 ; – les enjeux de mémoire de la Grande Guerre tant pour les acteurs collectifs que pour les individus et leurs familles.
<p>Points de passage et d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1919-1923 – Les traités de paix. ■ 1920 – Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels. ■ 1922 – Le passeport Nansen et le statut des apatrides.

Géographie

■ L'enseignement de la géographie au lycée

Finalités

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions – telles que : où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.

Pour rendre compte du fonctionnement des territoires, la géographie s'appuie notamment sur des cartes et vise les finalités suivantes :

- mobiliser, pour comprendre l'organisation des territoires, les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
- adopter une approche multiscalaire (à différentes échelles) qui rend visibles, d'une part, le fait qu'un même phénomène peut se traduire différemment selon l'échelle envisagée et, d'autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
- effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d'identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
- mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre acteurs ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
- développer l'analyse critique des documents, l'observation des jeux d'acteurs, le contact avec le terrain et la réalisation de croquis. Le croquis est l'aboutissement d'un travail de description, d'analyse et de synthèse.

Organisation des niveaux du lycée

Chaque année est l'occasion de mettre en œuvre les méthodes et l'apprentissage des exercices de géographie, en ménageant une progressivité sur les trois niveaux du lycée : réalisation d'un croquis à partir d'un texte transposé de manière cartographique, composition, analyse critique de document(s). Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l'utilisation de supports pédagogiques variés, du numérique, ainsi qu'à l'intervention dans la classe d'acteurs de la vie économique et publique.

Chaque année, le programme est structuré autour d'un axe principal et propose d'étudier quatre thèmes. Les trois premiers thèmes visent l'acquisition des connaissances et des grilles d'analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l'ensemble des savoirs et compétences acquis par l'étude des trois premiers thèmes à l'étude d'une aire géographique (continent, région, pays). Il peut être l'occasion de mener des débats, de travailler à l'élaboration de croquis plus complexes, etc.

Chaque thème est organisé en questions qui indiquent les axes principaux à aborder. Hormis le thème conclusif, tous les thèmes comprennent une question spécifique consacrée à la France. Le professeur choisit l'ordre dans lequel les questions sont traitées au sein du thème ; il peut également les combiner, à l'exception de celle sur la France.

Une démarche par étude de cas est envisageable. À cette fin une liste indicative et non limitative d'études de cas est proposée pour chaque thème. La France peut également être l'objet de l'étude de cas, mais cette étude de cas ne peut pas se substituer à la question spécifique consacrée à la France.

L'étude des questions repose sur des exemples précis dont le choix incombe au professeur, afin d'illustrer et de faire comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles d'analyse proposées. Ce choix, tout comme celui des études de cas, doit permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et d'avoir des repères spatiaux fondamentaux sur une grande diversité de territoires dans le monde.

Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux

Le programme place les sociétés et les territoires au cœur de l'analyse, en prise directe avec la réalité. Le monde dans lequel nous vivons a connu et connaît des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont d'importantes conséquences territoriales. Au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et de certains territoires ; ils ont développé des compétences et méthodes d'analyse. Il s'agit donc, en s'appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience de ces bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d'analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu'ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.

Pour cela, le programme a abordé, en classe de seconde, les grands équilibres et défis d'un monde en transition. La classe de première étudie les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions alors que les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation sont analysées en terminale. Trois processus sont au cœur des programmes pour l'étude des acteurs et des territoires :

- la **transition**, qui prolonge l'étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu'elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
- la **recomposition**, centrée sur l'étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations ;
- la **mondialisation**, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d'inégalités territoriales.

Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d'action

L'attention particulière qui est portée à la France métropolitaine et ultramarine justifie une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l'Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est en effet concernée par tous les enjeux abordés. Elle est, de ce fait, étudiée dans chacun des thèmes abordés au cours de la scolarité au lycée.

Cette mise en perspective permet aux lycéens d'acquérir les points de repère essentiels et d'appréhender les lignes de force du territoire français, de connaître et de mieux comprendre les enjeux de l'organisation et de l'aménagement du territoire national, quelle que soit l'échelle considérée. L'étude de la France dans chaque thème favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national, en les reliant aux thématiques abordées à l'échelle mondiale. Ce raisonnement comparatif, dynamique et mené à différentes échelles, est au cœur de la démarche géographique. Le chapitre conclusif de terminale, consacré à la France, s'appuie sur l'ensemble des connaissances acquises depuis la seconde. Dans cette perspective, un portfolio – regroupant les supports du travail de l'élève sur la France (fiches de cours, croquis, documents, etc.) – peut être constitué durant les trois années du lycée.

L'étude de la France en classes de seconde, première et terminale est aussi l'occasion de faire comprendre aux élèves que le territoire français est concerné par les transformations étudiées et que cela touche leur vie quotidienne. Comme futurs citoyens, ils auront à agir dans un monde et une France en mutation.

■ Classe de première : « Les dynamiques d'un monde en recomposition » (48 heures)

Sous l'effet des processus de transition – appréhendés en classe de seconde –, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l'étude des dynamiques à l'œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.

Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l'organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l'idée d'une certaine uniformisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.

En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d'un nombre croissant d'acteurs aux profils variés. Ces recompositions s'inscrivent au sein de configurations spatiales multiples qui évoluent en fonction de l'organisation des réseaux de production (internationaux, régionaux ou locaux).

Les espaces productifs liés à l'agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s'accroissent, à des degrés divers selon les contextes, et contribuent au développement de conflits d'usages.

Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (12-14 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none">– Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles.– Des métropoles inégales et en mutation.	<p>Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.</p> <p>En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeur, institution de recherche et d'innovation, ...), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence.</p> <p>À l'échelle locale, l'étalement urbain combiné à l'émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries) contribuent à recomposer les espaces intra-métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles.</p>

<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes. – Londres : une métropole de rang mondial. – Mumbai : une métropole fragmentée. – La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : la métropolisation et ses effets.</p>	<p>Commentaire</p> <p>La métropolisation renforce le poids de Paris (ville primatiale) et recompose les dynamiques urbaines. L'importance et l'attractivité des métropoles régionales métropolitaines et ultra-marines tendent à se renforcer, mais de façon différenciée, de même que la concurrence qu'elles se livrent.</p> <p>Cela conduit à une évolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes, entre, pour certaines, mise à l'écart, dévitalisation des centres-villes, et, pour d'autres, un renouveau porté par une dynamique économique locale et la valorisation du cadre de vie.</p>

Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production (12-14 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante. – Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux. 	<p>Commentaire</p> <p>À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux.</p> <p>Les processus de production s'organisent en chaînes de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux d'échanges matériels et immatériels toujours plus importants.</p> <p>Les chaînes et les réseaux de production sont, dans une large mesure, organisés par les entreprises internationales, mais l'implantation des unités productives dépend également d'autres acteurs – notamment publics –, des savoir-faire, des coûts de main d'œuvre ou encore des atouts des différents territoires. Ceux-ci sont de plus en plus mis en concurrence. Parallèlement, l'économie numérique élargit la diversité des espaces et des acteurs de la production.</p>
---	--

Études de cas possibles :

- Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes : une production en réseau.
- Singapour : l'articulation de la finance, de la production et des flux.
- Les investissements chinois en Afrique : la recomposition des acteurs et espaces de la production aux échelles régionale et mondiale.
- La Silicon Valley : un espace productif intégré de l'échelle locale à l'échelle mondiale.

Question spécifique sur la France

La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.

Commentaire

L'étude des systèmes productifs français (Outre-mer inclus) permet de mettre en avant les lieux et acteurs de la production à l'échelle nationale, tout en soulignant l'articulation entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale.

Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (12-14 heures)**Questions**

- La fragmentation des espaces ruraux.
- Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages.

Commentaire

Les recompositions des espaces ruraux dans le monde sont marquées par le paradoxe de liens de plus en plus étroits avec les espaces urbains et l'affirmation de spécificités rurales (paysagères, économiques, voire socio-culturelles), impliquant des dynamiques contrastées de valorisation, de mise à l'écart ou de protection de la nature et du patrimoine. Globalement, la part des agriculteurs diminue au sein des populations rurales. Toutefois, l'agriculture reste structurante pour certains espaces ruraux, avec des débouchés de plus en plus variés, alimentaires et non alimentaires. À l'échelle mondiale, la multifonctionnalité des espaces ruraux s'affirme de manière inégale par l'importance croissante, en plus de la fonction agricole, de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, contribuant tout à la fois à diversifier et à fragiliser ces espaces. Cette multifonctionnalité et cette fragmentation expliquent en partie la conflictualité accrue dans ces espaces autour d'enjeux divers, notamment fonciers : accaparement des terres, conflits d'usage, ... Elles posent la question de leur dépendance aux espaces urbains.

<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les mutations des espaces ruraux de Toscane. - Les transformations paysagères des espaces ruraux d'une région française (métropolitaine ou ultramarine). - Mutations agricoles et recomposition des espaces ruraux en Inde. - Les espaces ruraux canadiens : une multifonctionnalité marquée. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes.</p>	<p>Commentaire</p> <p>En France, les espaces ruraux se transforment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives, - pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains, - entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles. <p>Ces mutations s'accompagnent d'enjeux d'aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l'agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l'environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics, ...</p> <p>Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural.</p>

Thème 4 conclusif : La Chine : des recompositions spatiales multiples (8-10 heures)

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement et inégalités. - Des ressources et des environnements sous pression. - Recompositions spatiales : urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux. 	<p>Commentaire</p> <p>La Chine est un pays où les évolutions démographiques et les transitions (urbaine, environnementale ou énergétique, ...) engendrent de nombreux paradoxes et suscitent des recompositions spatiales spectaculaires.</p> <p>Les évolutions démographiques, les migrations des campagnes vers les villes, la surexploitation des ressources, la pollution, l'ouverture et l'insertion de plus en plus forte dans la mondialisation accentuent les contrastes territoriaux.</p>
--	---

Notions et vocabulaire à maîtriser à l'issue de la classe de première (en complément des notions et vocabulaires acquis en classe de seconde qui seront remobilisés tout comme les repères spatiaux acquis) :

- Recomposition : notion transversale à l'ensemble des thèmes.
- Centralité, centre-périphérie, métropole/métropolisation, ville.
- Espace productif, entreprise multinationale, chaîne de la valeur ajoutée, flux, production, système productif.
- Espace rural, multifonctionnalité, fragmentation, périurbanisation, ruralité.



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Histoire-géographie

Classe de première, enseignement commun,
voie technologique



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Histoire-géographie, enseignement commun, classe de première, voie technologique.

Sommaire

Préambule	3
■ <i>L'histoire et la géographie au lycée</i>	3
■ <i>Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie</i>	4
Histoire	6
■ <i>L'enseignement de l'histoire au lycée</i>	6
■ <i>Classe de première : « Construire une nation démocratique dans l'Europe des monarchies et des empires : la France de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale » (24 heures)</i>	8
Géographie	13
■ <i>L'enseignement de la géographie au lycée</i>	13
■ <i>Classe de première : « Les dynamiques d'un monde en recomposition » (24 heures)</i>	15

Préambule

■ L'histoire et la géographie au lycée

Des disciplines pour comprendre et agir

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

Des disciplines complémentaires

L'histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d'une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

Assurer la continuité des apprentissages

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s'agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d'une part en introduisant

des objets plus complexes et, d'autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d'analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l'autonomie des lycéens.

La classe de seconde conforte les acquis de la scolarité obligatoire, fondements d'une culture scolaire commune, tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et des méthodes.

Les classes de première et terminale offrent l'accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d'analyse et de jugement des élèves. L'objectif est d'aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu'ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d'esprit critique.

■ Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l'issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d'analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l'enseignement associe des temps dédiés :

- à la transmission des connaissances par les professeurs et d'écoute active de la part des élèves ;
- à l'étude de sources, à l'analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos, ...) et à la réalisation de croquis.

Le programme développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques, qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs (notamment l'enseignement moral et civique).

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être tout particulièrement travaillées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l'acquisition des connaissances.

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux	
Connaître et se repérer	<ul style="list-style-type: none"> – Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. – Identifier et nommer les dates et acteurs clés des grands évènements. – Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés. – Utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène.
Contextualiser	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre un événement ou une figure en perspective. – Mettre en œuvre le changement d'échelles, ou l'analyse à différentes échelles (multiscale), en géographie. – Identifier les contraintes et les ressources d'un événement, d'un contexte historique, d'une situation géographique. – Mettre en relation des faits ou évènements de natures, de périodes, de localisations différentes. – Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu.
S'approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique	
Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines	<ul style="list-style-type: none"> – Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. – Savoir lire, comprendre et critiquer une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique, ...
Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.	<ul style="list-style-type: none"> – S'approprier un questionnement historique et géographique. – Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. – Justifier des choix, une interprétation, une production.
Construire une argumentation historique ou géographique	<ul style="list-style-type: none"> – Procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique. – Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation.
Utiliser le numérique	<ul style="list-style-type: none"> – Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations. – Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire-géographie.

Histoire

■ L'enseignement de l'histoire au lycée

Les finalités de l'histoire au lycée

L'enseignement de l'histoire a pour visées :

- la construction d'une réflexion sur le temps : outre l'acquisition de grands repères, l'élève doit comprendre ce qu'est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
- le développement d'une réflexion sur les sources : l'élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d'archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
- l'initiation au raisonnement historique : l'élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d'un événement, d'un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
- le développement d'une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
- la prise de conscience par l'élève de son appartenance à l'histoire de la nation, de l'Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui nourrissent son engagement et contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
- l'acquisition d'un recul par rapport au présent et au monde d'aujourd'hui qui éclaire cet engagement ;
- le développement de la culture générale des élèves.

Un programme chronologique et structurant

L'organisation des contenus du programme est chronologique ; l'exigence de cohérence requiert des choix qui forment autant de points d'appui à la construction d'une vision large de l'histoire, de ses lieux et de ses acteurs, et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne », revient sur des périodes abordées à l'école primaire et au collège. Il couvre un

temps long qui permet d'initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l'époque moderne et de ses mutations profondes.

L'étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène les élèves aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Le fil directeur est l'évolution politique et sociale de la France au cours du long XIX^e siècle qui s'étend de 1789 à la Grande Guerre alors que l'Europe est dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, mais bouleversée par des valeurs et des expériences politiques en partie héritées de la Révolution française.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l'évolution des sociétés jusqu'à nos jours.

Des thèmes associant le récit historique et des sujets d'étude

Chaque thème comprend une question obligatoire : le programme propose des axes pour la traiter. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d'ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période.

La question s'articule avec les notions indiquées qui sont un élément explicite et évaluable du programme. Deux sujets d'étude sont proposés. Le professeur choisit, en fonction de la problématique qu'il a déterminée ainsi que des appétences des élèves, celui qui lui semble le plus approprié pour étudier des notions et acquérir des connaissances relatives à la question obligatoire. Ces sujets d'étude permettent également d'initier les élèves au raisonnement historique, en inventariant les contraintes et ressources des situations et des contextes en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs. Le professeur est maître de leur degré d'approfondissement, qui peut aller jusqu'à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites. Les sujets d'étude choisis peuvent être filés au fur et à mesure que la question obligatoire est traitée ou encore travaillés de manière continue, avant ou après la question obligatoire. Ils sont le support, en relation avec la question obligatoire, d'une partie des épreuves communes du contrôle continu.

■ Classe de première : « Construire une nation démocratique dans l'Europe des monarchies et des empires : la France de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale » (24 heures)

Ce programme est centré sur la France de la Révolution de 1789 à la Première Guerre mondiale. Il vise à montrer comment, dans une Europe dominée par les monarchies et les Empires multinationaux, le pays, avec la Révolution française, pose les bases d'une conception nouvelle de la nation. Le pays connaît à la fois une modernisation progressive de sa société et de grandes oscillations politiques, qui cessent avec l'instauration de la Troisième République. Le programme se clôt par l'étude de la Première Guerre mondiale, qui, avec la victoire des Alliés, débouche sur une tentative d'application générale du principe des nationalités.

Thème 1 : L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815) (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
A – L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)	Révolution. Souveraineté nationale. Égalité devant la loi. Nation. République. Empire.	Ce chapitre vise à montrer l'importance de la rupture révolutionnaire en France comme en Europe. On peut mettre en avant : <ul style="list-style-type: none"> – l'émergence d'une nation de citoyens égaux en droit (Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ...) ; – la chute de la monarchie et une première expérience républicaine dans un contexte de guerre ; – la domination européenne de Napoléon Bonaparte qui conserve et diffuse certains principes de la Révolution ; – le congrès de Vienne qui entend restaurer l'ordre monarchique et asseoir la paix en Europe.

<p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> – 10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire – Les puissances européennes contre Napoléon : la bataille de Waterloo 		<p>À partir de l'étude d'une journée révolutionnaire, on comprend la rupture des révolutionnaires avec l'Europe monarchique ainsi que le début d'une première expérience républicaine française marquée par les affrontements extérieurs et intérieurs.</p> <p>À partir de l'étude de la bataille de Waterloo et de ses protagonistes, les élèves appréhendent les motivations et l'ampleur de la coalition européenne monarchique qui empêche le retour de Napoléon.</p>
--	--	---

Thème 2 : Les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870 (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A – Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire</p>	<p>Démocratie. Suffrage universel masculin. Régime autoritaire. Industrialisation. Urbanisation. Droit de grève.</p>	<p>Ce chapitre vise à mettre en lien l'évolution politique de la France entre 1848 à 1870 et les bouleversements économiques et sociaux qu'elle connaît.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'affirmation des grands principes démocratiques et républicains en 1848 (instauration du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage) ; – la rupture de juin 1848 ; – la transformation de l'économie et de la société sous le Second Empire, régime autoritaire (industrialisation, urbanisation, essor du chemin de fer) ; – la chute du Second Empire en raison de la guerre franco-prussienne qui permet l'unité allemande.

<p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Victor Hugo sous la Deuxième République et le Second Empire. – Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire 		<p>Ce sujet d'étude vise à comprendre comment Victor Hugo est devenu l'une des références majeures des républicains en raison de son évolution politique sous la Deuxième République et de sa lutte de proscrit puis d'exilé volontaire contre le Second Empire.</p> <p>Ce sujet d'étude permet d'appréhender la notion d'industrialisation (sidérurgie, transports, ...) ainsi que le rôle économique et politique d'Eugène Schneider. En outre, les élèves appréhendent la transformation des formes et lieux de travail ainsi que leurs conséquences sociales et politiques pour les ouvriers comme pour leurs familles.</p>
--	--	--

Thème 3 : La Troisième République : un régime, un empire colonial (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A – La Troisième République avant 1914 : un régime, un empire colonial</p>	<p>Démocratie. République. Libertés fondamentales. Laïcité. Antisémitisme. Colonisation. Société coloniale.</p>	<p>Ce chapitre vise à montrer que la France se dote d'un régime stable qui reprend et approfondit l'ensemble des principes de 1789. La Troisième République relance l'expansion d'un empire colonial.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le projet républicain liant affirmation des libertés fondamentales et volonté d'unifier la nation autour des valeurs de 1789 (symboles, lois scolaires, ...) ; – l'antisémitisme autour de l'affaire Dreyfus ; – la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État ; – les rivalités coloniales des puissances européennes ; – les territoires de la colonisation et le fonctionnement des sociétés coloniales.

<p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914 – Vivre à Alger au début du XX^e siècle 		<p>Selon l'entrée du <i>Nouveau dictionnaire de pédagogie</i> dirigé par Ferdinand Buisson, l'instruction des filles concerne « l'instruction primaire, secondaire et supérieure ». Les élèves sont également invités à se pencher sur la formation et le rôle républicain des institutrices.</p> <p>Les élèves s'intéressent aux différentes populations présentes dans la société d'une ville coloniale au statut de préfecture du département d'Alger. L'architecture, l'urbanisme, la toponymie ainsi que la caractérisation des différents quartiers et les relations entre les habitants peuvent être étudiés.</p>
--	--	---

Thème 4 : La Première Guerre mondiale et la fin des empires européens (5-7 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Mise en œuvre
<p>A – La Première Guerre mondiale bouleverse les sociétés et l'ordre européen.</p>	<p>Empire multinational. Mobilisation. Front. Génocide. Traité. Diplomatie.</p>	<p>Ce chapitre vise à présenter les caractéristiques de la guerre, la fin des empires ainsi que la difficile construction de la paix.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les caractéristiques du conflit (guerre longue, pluralité des fronts et des terrains d'affrontement, guerre industrielle) ; – les différents aspects de la mondialisation du conflit (entrées en guerre, implication des empires coloniaux) ; – une guerre particulièrement meurtrière pour les combattants mais aussi les civils (génocide arménien) ; – les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens.

<p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme – L'Autriche-Hongrie de 1914 au traité de Saint-Germain 		<p>Ce sujet d'étude permet de comprendre le fonctionnement de la Triple Entente et l'échelle mondiale de la guerre (mobilisation des soldats et de la main-d'œuvre en provenance des empires britannique et français ainsi que de la Chine). Les moyens d'offensive dans une guerre de position recourent à l'innovation technique (premiers chars d'assaut, premiers avions d'observation). Les élèves peuvent aussi mesurer le coût humain des combats, dont les traces et les lieux de mémoire marquent encore le paysage aujourd'hui.</p> <p>La double monarchie comprend un grand nombre de nationalités et joue un rôle décisif dans le déclenchement de la guerre. Sa défaite suivie de sa dislocation révèle les difficultés d'application du principe des nationalités qui a guidé les rédacteurs des traités de paix. Cet espace demeure ainsi une zone de tension.</p>
---	--	---

Géographie

■ L'enseignement de la géographie au lycée

Finalités

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s'y développent, le transforment. La géographie répond à des questions – telles que : Où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.

Pour rendre compte du fonctionnement des territoires, la géographie s'appuie notamment sur des cartes et vise les finalités suivantes :

- mobiliser, pour comprendre l'organisation des territoires, les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
- adopter une approche multiscalaire (à différentes échelles) qui rend visibles, d'une part, le fait qu'un même phénomène peut se traduire différemment selon l'échelle envisagée et, d'autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
- effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d'identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
- mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre acteurs ainsi qu'entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
- développer l'analyse critique des documents, l'observation des jeux d'acteurs, le contact avec le terrain.

Organisation des niveaux du lycée

Chaque année est l'occasion de mettre en œuvre les méthodes et l'apprentissage des exercices de géographie, en ménageant une progressivité sur les trois niveaux du lycée. Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l'utilisation de supports pédagogiques variés, du numérique, ainsi qu'à l'intervention dans la classe d'acteurs de la vie économique et publique.

Chaque année, le programme est structuré autour d'un axe principal et propose d'étudier quatre thèmes. Les trois premiers thèmes visent l'acquisition des connaissances et des grilles d'analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l'ensemble des savoirs et

compétences acquis par l'étude des trois premiers thèmes à l'étude d'une aire géographique (continent, région, pays, ville).

Chaque thème est organisé autour d'une question obligatoire (A) et d'un sujet d'étude au choix (B) parmi deux proposés. La question obligatoire (A) constitue le développement général du thème, dont le contenu est précisé par les commentaires. L'enseignement repose toujours sur des exemples précis afin d'illustrer et de comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles d'analyse proposées. Il s'agit de donner aux élèves des connaissances et des repères spatiaux fondamentaux sur une diversité de territoires dans le monde. Leur choix est laissé au professeur. La question s'articule avec les notions indiquées qui sont un élément explicite et évaluable du programme. Le sujet d'étude (B) ouvre une possibilité de choix de contenu et d'itinéraire pédagogique. Il est forcément articulé avec la question obligatoire mais peut être étudié avant ou après celle-ci selon la démarche privilégiée par le professeur. Dans tous les cas, il permet de mettre en œuvre un changement d'échelle (approche multiscalaire).

Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux

Le programme place les sociétés et les territoires au cœur de l'analyse, en prise directe avec la réalité. Le monde dans lequel nous vivons a connu et connaît des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont d'importantes conséquences territoriales. Au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et de certains territoires ; ils ont développé des compétences et des méthodes d'analyse. Il s'agit donc, en s'appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience de ces bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d'analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu'ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.

Pour cela, le programme a abordé, en classe de seconde, les grands équilibres et défis d'un monde en transition. La classe de première étudie les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions alors que les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation sont analysées en terminale. Trois processus sont au cœur des programmes pour l'étude des acteurs et des territoires :

- la **transition**, qui prolonge l'étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu'elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
- la **recomposition**, centrée sur l'étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations ;
- la **mondialisation**, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d'inégalités territoriales.

Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d'action

L'enseignement de la géographie au lycée a pour but de comprendre le fonctionnement du monde contemporain en analysant les interactions entre les sociétés et leurs territoires. Ces relations sont étudiées dans différentes parties du monde et à travers le jeu des échelles. Une attention particulière est portée à la France – métropolitaine et ultra-marine – et à l'Union européenne. Ceci conduit à une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l'Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est concernée par tous les enjeux abordés dans le programme. La France et l'Union européenne sont de ce fait au cœur des sujets d'étude au choix alors que la question obligatoire est l'occasion de donner des connaissances et des repères spatiaux sur l'ensemble du monde.

■ Classe de première : « Les dynamiques d'un monde en recomposition » (24 heures)

Sous l'effet des processus de transition – appréhendés en classe de seconde –, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l'étude des dynamiques à l'œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.

Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l'organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l'idée d'une certaine uniformisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.

En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d'un nombre croissant d'acteurs aux profils variés et dans des espaces aux configurations toujours plus complexes, autour de réseaux de production (internationaux, nationaux et régionaux).

Les espaces productifs liés à l'agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s'accroissent, à des degrés divers selon les contextes.

Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (6-8 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
<p>A – Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles et des mégapoles</p>	<p>Agglomération urbaine. Centre-périphérie. Métropole / métropolisation. Ville.</p>	<p>Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.</p> <p>En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeurs, institution de recherche et d'innovation, ...), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence selon qu'il s'agit d'une métropole de rang mondial, de rang national ou de rang régional.</p>
<p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Lyon : les mutations d'une métropole. – Londres, une métropole de rang mondial. 		<p>L'affirmation de la dimension métropolitaine de Lyon s'est accompagnée de multiples recompositions à l'échelle locale (renforcement des réseaux de transports et de communication, création et rénovation de grands équipements culturels, de formation, de santé ou de sport, reconquête du front d'eau et des friches urbaines, fonctionnement polycentrique, étalement urbain, ...). Ces mutations ont accentué les contrastes au sein de la métropole.</p> <p>L'agglomération londonienne fait l'objet d'aménagements d'envergure et de recompositions territoriales. Elle témoigne des grandes mutations liées à la métropolisation (concurrence croissante entre les métropoles de rang mondial, réorganisation des réseaux de transports et renforcement des connexions aéroportuaires, réhabilitation du secteur portuaire, création et rénovation de grands équipements culturels, influence des Jeux Olympiques, recompositions locales autour de nouveaux centres fonctionnels, accentuation des contrastes socio-spatiaux, ...).</p>

Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production (6-8 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
<p>A – Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux</p>	<p>Espace productif. Flux. Production. Réseau international de production. Chaîne mondiale de valeur ajoutée.</p>	<p>À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux. Les processus de production s'organisent en chaîne de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux matériels et immatériels toujours plus importants.</p>
<p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes. – Rotterdam : un espace industrialo-portuaire européen de dimension internationale. 		<p>Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes témoignent d'une mise en réseau d'acteurs et de territoires par un processus de production. Cela stimule des dynamiques territoriales à l'échelle locale, tout en relevant d'enjeux internationaux, comme le montrent par exemple Hambourg et Toulouse, dont le dynamisme est en partie lié à Airbus (emplois directs mais aussi sous-traitants).</p> <p>L'espace industrialo-portuaire de Rotterdam permet d'illustrer la mondialisation des processus de production, en lien avec l'importance fondamentale du transport maritime. Les dynamiques industrielles et portuaires recomposent les territoires et présentent des enjeux majeurs d'aménagement. On assiste au déplacement du port vers l'aval de l'estuaire et au déclin de zones industrielles au profit d'espaces de logistique.</p>

Thème 3 : Les espaces ruraux : une multifonctionnalité toujours plus marquée (6-8 heures)

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions	Commentaire
<p>A – Des espaces ruraux aux fonctions de plus en plus variées</p>	<p>Espace rural. Multifonctionnalité. Fragmentation. Périurbanisation.</p>	<p>Les espaces ruraux connaissent d'importantes transformations. Globalement, le rôle de l'agriculture est encore important, mais ces espaces sont de plus en plus liés aux espaces urbains. Ils sont marqués par l'essor de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, qui contribuent à les diversifier.</p>
<p>B – Un sujet d'étude au choix :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les espaces périurbains en France (métropolitaine et ultramarine). – L'agro-tourisme en France (métropolitaine et ultramarine). 		<p>Les espaces périurbains connaissent de profondes recompositions. L'agriculture a fortement reculé et évolué sous l'effet de la progression marquée des fonctions résidentielles, logistiques, de loisirs, de production non agricoles, ... On peut s'interroger sur leur extension, leur localisation et sur le maintien de leur caractère rural.</p> <p>L'agro-tourisme – tourisme valorisant l'agriculture et les produits du terroir – est en plein essor même si les flux concernés restent modestes à l'échelle nationale. Né de volontés individuelles locales et soutenu par les politiques nationales et européennes de développement rural, il contribue au renouveau d'espaces ruraux. La valorisation du patrimoine se traduit par une diversification des fonctions, un développement économique et une diversification des populations permanentes et saisonnières. Elle peut cependant poser la question de la préservation du patrimoine rural, qu'il soit bâti, paysager, ou encore culturel.</p>

Thème 4 conclusif : La Chine : des recompositions spatiales multiples (3-4 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none">— Urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux	La Chine connaît des recompositions spatiales spectaculaires. Des campagnes aux villes, de l'agriculture à une économie diversifiée, du repli à l'ouverture et à une insertion de plus en plus forte dans la mondialisation, les contrastes territoriaux sont de plus en plus accentués.



Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Classe de première, enseignement de
spécialité, voie générale

Sommaire

Préambule	3
■ <i>La spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques</i>	3
■ <i>Capacités et méthodes travaillées</i>	5
Classe de première : « Acquérir des clefs de compréhension du monde contemporain » (128 heures)	7
■ <i>Introduction (4-5 heures)</i>	7
■ <i>Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie (24-25 heures)</i>	8
■ <i>Thème 2 : Analyser les ressorts et les dynamiques des puissances internationales (24-25 heures)</i>	9
■ <i>Thème 3 : Étudier les divisions politiques du monde : les frontières (24-25 heures)</i>	10
■ <i>Thème 4 : S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication (24-25 heures)</i>	11
■ <i>Thème 5 : Analyser les relations entre États et religions (24-25 heures)</i>	12

Préambule

■ La spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques donne aux élèves des clés de compréhension du monde passé et contemporain sur le plan des relations sociales, politiques, économiques et culturelles. En adoptant de façon convergente des approches historiques et géographiques sur les situations, les événements et les contextes qu'il soumet à l'étude, il constitue à la fois une ouverture sur des objets peu explorés dans la scolarité des élèves et un approfondissement de l'enseignement commun d'histoire-géographie des classes de première et terminale.

L'enseignement propose en outre un traitement politique, aux échelles nationale et internationale, de grandes questions à dimension historique. À ce titre, il s'articule, de manière souple et cohérente, avec le programme de l'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales. L'examen de questions politiques, toujours lié à leur observation sur un territoire, l'intérêt accordé aux relations internationales, l'étude de l'histoire et des caractéristiques d'institutions supranationales telles que l'Union Européenne ou l'ONU, confèrent à la géopolitique une place centrale dans ce programme.

Une spécialité pluridisciplinaire

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques développe une approche pluridisciplinaire qui, pour analyser et élucider la complexité du monde, mobilise plusieurs points de vue, des concepts et des méthodes variés.

Cette spécialité permet aux lycéens de mieux maîtriser les spécificités des approches disciplinaires et de mesurer, à l'occasion du traitement d'un thème, leur féconde complémentarité.

L'histoire saisit chaque question dans son épaisseur temporelle. Le recours à la longue durée, la mise en perspective d'événements et de contextes appartenant à différentes périodes rendent attentif aux continuités et aux ruptures, aux écarts et aux similitudes. L'histoire éclaire et contextualise le rôle des acteurs.

La géographie permet ici d'identifier et de comprendre les logiques d'organisation de l'espace ainsi que l'influence des acteurs sur les territoires. Par la pratique continue du changement d'échelles, par la réalisation et l'analyse de cartes, par l'intérêt porté aux territoires proches ou éloignés, elle autorise les comparaisons et la réflexion critique.

La science politique étudie les phénomènes dans leur spécificité politique. Elle est ici abordée à partir de ses principaux domaines : l'étude des relations internationales, des concepts, des régimes et des acteurs politiques (dont les organisations internationales) dans une démarche comparative.

La géopolitique envisage les rivalités et les enjeux de pouvoir entre des territoires considérés dans leur profondeur historique et selon les représentations qui les accompagnent.

Une spécialité déployée sur le cycle terminal

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques prend en compte les acquis des enseignements communs de seconde, particulièrement en histoire-géographie et en sciences économiques et sociales. L'approche thématique retenue permet d'approfondir des objets fondamentaux à la croisée des trois disciplines et de discerner les enjeux sociaux, politiques, économiques, culturels, diplomatiques et stratégiques pour lesquels l'étude du passé et de territoires donnés permettent de mieux comprendre le présent.

Par souci de ménager les progressions, **l'année de première** est principalement consacrée à l'acquisition des notions centrales de chacune des disciplines représentées pour l'étude d'objets communs.

En **terminale**, les notions étudiées en première sont approfondies pour affiner les capacités d'analyse et la maîtrise des savoirs et des compétences nécessaires à la réussite dans l'enseignement supérieur. Il s'agit également d'aborder des questions de plus en plus complexes aux enjeux multiples.

Organisation du programme

Chaque année, l'enseignement porte sur des thèmes choisis de manière à permettre aux élèves :

- d'appréhender une question essentielle du monde actuel ;
- de prendre du recul pour étudier un même objet dans différents contextes et selon des approches variées ;
- d'approfondir les analyses ;
- de développer leur travail personnel en s'engageant dans des projets ;
- d'affirmer et de conforter le choix de leur poursuite d'études.

Chaque thème vise un triple objectif, comme en témoigne sa structure. Il s'agit :

- d'abord de dégager les enjeux du thème par l'observation critique d'une situation actuelle ;
- ensuite d'étudier le thème selon deux axes qui en précisent l'approche puis l'élargissent, dans le temps et dans l'espace, dans sa spécificité politique et dans ses dimensions géopolitiques ; ces deux axes font l'objet d'une problématisation au carrefour des champs disciplinaires ;
- enfin d'appliquer, sur un objet de travail conclusif portant sur une situation ou sur une aire géographique contemporaine, les connaissances et les méthodes acquises antérieurement.

Des jalons sont définis pour la mise en œuvre des composantes du thème. Il s'agit d'exemples qui, problématisés, permettent de circonscrire le traitement du thème. Les jalons peuvent être traités de diverses manières, notamment par une présentation conduite par le professeur, des exposés et/ou des

dossiers individuels ou collectifs à l'initiative des élèves, le tout s'appuyant sur des documents que les élèves peuvent étudier individuellement ou en groupe. Le professeur apprécie le degré d'approfondissement de l'étude de chaque jalon.

Mise en œuvre du programme

Les professeurs choisissent l'ordre d'étude des thèmes et, au sein de ceux-ci, l'ordre d'étude des deux axes. Parvenus au terme de l'étude de chaque thème, les élèves doivent en maîtriser les principales idées et en comprendre les grandes articulations.

L'enseignement donne aussi aux élèves l'opportunité de réaliser des fiches de lecture sur des ouvrages relatifs aux thèmes étudiés et d'élaborer des projets qui les invitent à se documenter et à développer leurs capacités d'expression, écrite et orale.

Une spécialité qui prépare à la réussite dans un grand nombre de cursus

L'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques prépare les élèves à la poursuite d'études dans de nombreux cursus : à l'université (histoire, géographie, science politique, droit, ...), en classes préparatoires aux grandes écoles, en écoles de journalisme, en instituts d'études politiques, en écoles de commerce et de management, ... Grâce à cet enseignement, l'élève développe en effet les compétences utiles à la réussite des études dans le supérieur : autonomie, capacité de réflexion et d'analyse, qualité de l'expression écrite ou orale, curiosité intellectuelle, ...

■ Capacités travaillées et méthodes acquises

Outre les compétences et méthodes travaillées dans l'enseignement commun d'histoire-géographie, l'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est l'occasion de mettre l'accent sur quelques capacités et méthodes particulièrement utiles.

- **Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive** : outre l'acquisition de connaissances, l'enseignement développe les capacités d'analyse et de réflexion en confrontant les points de vue, les approches, ... En première, les élèves s'engagent dans cette démarche en posant des questions, en mettant en évidence les spécificités des démarches suivies. En terminale, les élèves sont invités à exposer en pleine autonomie ces éléments.
- **Se documenter** : l'écoute active en cours doit être complétée par l'acquisition de cette compétence fondamentale pour la réussite dans le supérieur. En classe de première, le travail de documentation est guidé par le(s) professeur(s) de la spécialité et le professeur documentaliste, qui accompagne méthodiquement l'élève dans sa recherche de sources ou d'information, y compris sur internet. Les principes de rédaction d'une fiche de lecture

peuvent être abordés. En classe terminale, une place plus grande est donnée à la documentation autonome des élèves.

- **Travailler de manière autonome** : la spécialité demande une part plus grande de travail individuel afin de préparer à la poursuite des études où les élèves, devenus étudiants, sont moins encadrés.
- **S'exprimer à l'oral** : tout en consolidant l'expression écrite, l'enseignement de spécialité est un moment privilégié pour développer une expression orale construite et argumentée. La prise de parole en cours est encouragée, tout comme les exposés individuels et collectifs. En première, il convient de s'assurer d'une prise de parole régulière, structurée et pertinente. En terminale, les élèves sont encouragés à prendre la parole pendant une durée plus longue, afin de se préparer à l'épreuve orale de l'examen.

Classe de première : « Acquérir des clefs de compréhension du monde contemporain » (128 heures)

À travers une perspective à la fois historique, politique, géographique et géopolitique, les élèves acquièrent les clefs de compréhension du monde contemporain qu'ils réutilisent en classe terminale. Au fil de l'année, ils appréhendent les mécanismes qui structurent les sociétés, ce qui les conduit à :

- étudier les caractéristiques et l'affirmation d'un régime démocratique à travers sa pratique, ses forces et ses fragilités, replacées sur le temps long ;
- analyser les formes et les fondements politiques, diplomatiques, militaires, économiques ou encore culturels des puissances internationales dans le jeu des relations internationales ;
- comprendre les enjeux de délimitation politique des frontières, ainsi que les dynamiques d'ouverture et de fermeture ;
- comprendre comment se construit l'information, de sa production à sa diffusion et sa réception, entre liberté, contrôle, influence et manipulation ;
- prendre la mesure des faits religieux à travers l'étude des rapports entre États et religions.

■ Introduction (4-5 heures)

- **L'histoire** : la trace ; l'archive ; le témoignage ; le récit.
- **La géographie** : espace et territoire ; analyse multiscalaire ; représentation cartographique.
- **La science politique** : qu'est-ce que le politique ?
- **La géopolitique** : enjeux de pouvoir, coopérations et rivalités sur et entre les territoires ; poids de l'histoire.

■ Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie (24-25 heures)

Ce thème a un double objectif : analyser le régime politique dans lequel les élèves vivent ; développer leurs connaissances sur la diversité des démocraties dans le monde et sur leurs évolutions.

Les deux axes visent à leur faire saisir :

- les différences entre démocratie directe et démocratie représentative ;
- les forces et les fragilités de la démocratie au travers de ses avancées et de ses reculs dans l'histoire.

<p>Introduction : la démocratie, les démocraties : quelles caractéristiques aujourd'hui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mise en lumière des caractéristiques communes aux démocraties à partir d'exemples (libertés, institutions représentatives, alternances politiques, ...). – Comparaison entre démocraties et régimes autoritaires à partir d'exemples. 	
<p>Axe 1 Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Une démocratie directe mais limitée : être citoyen à Athènes au V^e siècle. – Participer ou être représenté : Benjamin Constant, « liberté des Anciens, liberté des Modernes ». – Tocqueville et la démocratie américaine.
<p>Axe 2 Avancées et reculs des démocraties</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Crises et fin de la démocratie : le Chili de 1970 à 1973. – D'un régime autoritaire à la démocratie : le Portugal et l'Espagne de 1974 à 1982.
<p>Objet de travail conclusif L'Union européenne et la démocratie</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le fonctionnement de l'Union européenne : démocratie représentative et démocratie déléguée. – L'Union européenne face aux citoyens et aux États : les remises en question depuis 1992.

■ Thème 2 : Analyser les dynamiques des puissances internationales (24-25 heures)

Ce thème a pour objectif d'analyser les ressorts et les caractéristiques de la puissance internationale des États, aussi bien dans leur émergence (étude des fondements de la puissance) que dans leurs dynamiques.

Les deux axes visent :

- à étudier la dynamique des puissances internationales, entre affirmation, domination et déclin ;
- à analyser les formes indirectes de la puissance (langue, nouvelles technologies, voies de communication, ...).

<p>Introduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les caractéristiques de la puissance à l'échelle internationale aujourd'hui. – Identification des fondements et des manifestations de la puissance à l'échelle internationale dans les champs diplomatique (y compris au sein des institutions internationales), militaire (défense du territoire, capacité de projection, ...), culturel, économique et financier, en prenant appui sur des exemples contemporains. 	
<p>Axe 1 Essor et déclin des puissances : un regard historique</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'empire ottoman, de l'essor au déclin. – Une puissance qui se reconstruit après l'éclatement d'un empire : la Russie depuis 1991.
<p>Axe 2 Formes indirectes de la puissance</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'enjeu de la langue : anglais et français dans les relations internationales, francophonie, instituts Confucius, ... – Les nouvelles technologies : puissance des géants du numérique (GAFAM, BATX, ...), impuissance des États et des organisations internationales ?
<p>Objet de travail conclusif La puissance des États-Unis aujourd'hui</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les lieux et les formes de la puissance aux États-Unis (siège de l'ONU, Hollywood, Massachusetts Institute of Technology, ...). – Points d'appui et zones d'influence des États-Unis dans un monde multipolaire.

■ Thème 3 : Étudier les divisions politiques du monde : les frontières (24-25 heures)

Ce thème a pour objectif de faire comprendre aux élèves ce que sont les frontières politiques : leurs formes, leurs dynamiques, les enjeux internes et externes qui leur sont associés. Les élèves doivent percevoir que les frontières sont des zones de séparation et de contact, qu'elles sont ouvertes ou fermées, matérialisées ou non.

Les deux axes visent à :

- expliciter pourquoi les acteurs tracent des frontières et quelles conséquences ont leurs actions ;
- montrer les affrontements, débats et négociations liés aux frontières.

<p>Introduction : les frontières dans le monde d'aujourd'hui.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des frontières de plus en plus nombreuses. – Des frontières plus ou moins marquées. – Frontières et ouverture : affirmation d'espaces transfrontaliers. 	
<p>Axe 1 Tracer des frontières</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pour se protéger : Le <i>limes</i> rhénan. – Pour se partager des territoires : la conférence de Berlin et le partage de l'Afrique. – Pour séparer deux systèmes politiques : la frontière entre les deux Corée.
<p>Axe 2 Les frontières en débat</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Reconnaître la frontière : la frontière germano-polonaise de 1939 à 1990, entre guerre et diplomatie. – Dépasser les frontières : le droit de la mer (identique sur l'ensemble des mers et des océans, indépendamment des frontières).
<p>Objet de travail conclusif Les frontières internes et externes de l'Union européenne</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les enjeux de Schengen et du contrôle aux frontières : venir en Europe, passer la frontière. – Les frontières d'un État adhérent. – Les espaces transfrontaliers intra-européens : passer et dépasser la frontière au quotidien.

■ Thème 4 : S’informer : un regard critique sur les sources et modes de communication (24-25 heures)

Ce thème a un double objectif : aider les élèves à saisir les enjeux de l’information (liberté, manipulation, contrôle), et les amener à réfléchir sur leur propre manière de s’informer, dans la continuité de l’éducation aux médias et à l’information. Leurs pratiques de l’information seront décisives dans les études supérieures, et supposent pour être maîtrisée une culture relative aux médias. Les deux axes visent :

- à faire saisir aux élèves comment les progrès techniques ont renforcé depuis le XIX^e siècle la place de l’information dans notre quotidien ;
- à leur montrer le rôle décisif d’une information libre pour éclairer l’opinion et leur faire prendre conscience de l’ensemble des enjeux autour de l’information (liberté, contrôle, manipulation).

<p>Introduction : comment s’informe-t-on aujourd’hui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des médias et des supports de communication qui n’ont jamais été aussi nombreux et divers. – Des pratiques d’information différenciées selon les individus, les groupes sociaux et les territoires. 	
<p>Axe 1 Les grandes révolutions techniques de l’information</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – L’information imprimée : de la diffusion de l’imprimerie à la presse à grand tirage. – L’information par le son et l’image : radio et télévision au XX^e siècle. – L’information mondialisée et individualisée : naissance et extension du réseau Internet.
<p>Axe 2 Liberté ou contrôle de l’information</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – L’information dépendante de l’opinion ? L’affaire Dreyfus et la presse. – L’information entre le marché et l’État : histoire de l’Agence Havas et de l’AFP. – Information et propagande en temps de guerre : les médias et la guerre du Vietnam.
<p>Objet de travail conclusif L’information à l’heure d’Internet</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – De la source unique contrôlée par l’État à l’information fragmentée et horizontale. – Témoignages et lanceurs d’alerte. – Les théories du complot : comment trouvent-elles une nouvelle jeunesse sur Internet ?

■ Thème 5 : Analyser les relations entre États et religions (24-25 heures)

Ce thème a pour objectif de permettre aux élèves d'analyser les faits religieux dans leurs rapports avec le pouvoir. Les liens sont étudiés sur le plan des relations institutionnelles et géopolitiques et non des pratiques individuelles.

Les deux axes visent à faire comprendre aux élèves :

- qu'il existe des interactions anciennes entre le religieux et le politique ;
- que la sécularisation est un mouvement localisé d'intensité variable et que la religion demeure un enjeu géopolitique.

<p>Introduction : États et religions aujourd'hui.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des relations de natures différentes entre États et religions sur le plan du droit public (séparation, religion officielle, ...) à partir d'exemples. – Des degrés variables de libertés de conscience et religieuse (respect de la liberté de croire ou de ne pas croire, de changer de religion, laïcité, ...) à partir d'exemples. 	
<p>Axe 1 Pouvoir et religion : des liens historiques traditionnels</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le pape et l'empereur, deux figures de pouvoir : le couronnement de Charlemagne. – Pouvoir politique et magistère religieux : le calife et l'empereur byzantin au IX^e-X^e siècle, approche comparée.
<p>Axe 2 États et religions : une inégale sécularisation</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – La laïcité en Turquie : l'abolition du califat en 1924 par Mustapha Kemal. – États et religions dans la politique intérieure des États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale.
<p>Objet de travail conclusif État et religions en Inde</p>	<p>Jalons</p> <ul style="list-style-type: none"> – État et religions : « sécularisme » et dimension politique de la religion. – Les minorités religieuses. – Des enjeux géopolitiques : l'Inde et le Pakistan.



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Enseignement moral et civique

Classe de première, enseignement commun,
voies générale et technologique

Sommaire

Préambule	3
■ <i>Axes, questionnements et objets d'enseignement</i>	4
■ <i>Le « projet de l'année »</i>	4
■ <i>Thème annuel de la classe de première : la société, les sociétés</i>	5
Le programme	6
■ <i>Axe 1 : Le lien social et ses fragilités</i>	6
■ <i>Axe 2 : La recomposition du lien social</i>	7
Capacités attendues	8

Préambule

Introduit en 2015 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à l'une des missions confiées à l'École par la nation : transmettre les valeurs de la République et les faire partager.

L'enseignement moral et civique contribue également à l'éducation à la défense et à la sécurité nationales qui est assumée par d'autres disciplines, tout au long de la scolarité. Les situations rencontrées dans l'établissement participent activement à l'enseignement moral et civique : que ce soit dans le cadre de la vie quotidienne dans la classe et hors la classe, à l'internat, dans les instances de la vie lycéenne, elles offrent aux élèves de multiples possibilités d'apprendre à vivre ensemble et d'agir de manière solidaire. L'éducation aux médias et à l'information ainsi que l'enseignement laïque des faits religieux entrent également dans son périmètre.

Le programme de première de l'enseignement moral et civique en lycée prolonge et approfondit celui de seconde et participe à la construction de la conscience civique des élèves.

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s'éclairent et se répondent. Chacune comprend deux axes ; pour chaque thématique, il s'agit de présenter les principes et les valeurs associés à la notion étudiée, d'interroger les difficultés de sa mise en œuvre et d'envisager les moyens de la promouvoir et de la consolider.

Première valeur de la devise républicaine, la liberté est étudiée en classe de seconde. Centrée sur l'étude de la société, la classe de première interroge la deuxième valeur de la devise républicaine, l'égalité, tandis que la fraternité, sa troisième valeur, est indispensable pour faire de la démocratie, objet d'étude de la classe terminale, plus qu'un simple modèle, une expérience qui se vit personnellement et collectivement. Ainsi, à chaque niveau du

lycée, le programme offre-t-il l'occasion de réexaminer les valeurs de la République et de souligner leur portée démocratique.

Les valeurs, les principes et les notions étudiées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont illustrés par l'exemple de quelques figures de femmes et d'hommes engagés et pourront être rapportés à des événements, à des lieux ou à des enjeux contemporains. À ce titre, les professeurs sont invités à s'appuyer sur les représentations de leurs élèves. Cet approfondissement s'effectue en classe et en dehors de la classe, dans l'établissement et en dehors de l'établissement, au moyen d'un outil privilégié : « le projet de l'année », qui offre une perspective d'évaluation des élèves et peut être complété par une initiative de classe.

La réflexion peut s'accompagner d'une interrogation sur les sources utilisées (textes écrits, cartes, images, œuvres picturales, mises en scène théâtrales et chorégraphiques, productions cinématographiques, musiques et chansons, etc.), sur leur constitution comme document, sur leurs usages culturels, médiatiques et sociaux. L'enseignement moral et civique initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes, leur fait découvrir la richesse et la variété des supports et des expressions, les éduque à l'autonomie, à la prise de décision et à la responsabilité.

■ Axes, questionnements et objets d'enseignement

La thématique annuelle est étudiée selon deux axes. Ces derniers se déclinent en questionnements articulés à des objets d'enseignement.

■ Le « projet de l'année »

Le « projet de l'année » repose sur le choix d'un axe et d'un questionnement à partir desquels s'élabore une situation d'enseignement définie et traitée sous la forme d'un dossier écrit. Celui-ci implique la recherche et le commentaire de documents ; il met à l'honneur la démarche de l'enquête. Les dossiers peuvent être réalisés en groupe ou de manière individuelle.

Pour conduire ce projet, le professeur peut, le cas échéant, s'appuyer sur une initiative de la classe qui prolonge ou illustre l'un des axes ou l'un des questionnements proposés (par exemple, l'accueil d'une personnalité extérieure, une sortie pédagogique, un projet dans l'établissement pouvant associer des acteurs de la société).

■ Thème annuel de la classe de première : la société, les sociétés

Le programme de la classe de première est construit autour du thème de la société. Dans sa définition communément admise, la société désigne une association d'individus organisée, sous l'égide d'un État, autour d'institutions communes (économiques, politiques, juridiques, etc.).

En approfondissant le thème de la société, l'élève comprend que sa liberté se construit et s'exerce aussi dans l'espace social. Cette liberté se manifeste dans sa participation à différents lieux de sociabilité et groupes de référence. Elle est conditionnée par l'ensemble des règles, des codes et des usages qui régissent la vie commune.

Le programme

■ Axe 1 : Le lien social et ses fragilités

Questionnement : Comment se manifestent aujourd'hui les fragilités du lien social ?

Ce questionnement peut être envisagé à travers l'étude des domaines suivants :

- L'évolution des mœurs et des institutions de socialisation (famille, État, École, religion, organisations syndicales, ...).
- Le chômage et les transformations du monde du travail.
- Les mutations des systèmes de solidarité (assurance chômage, sécurité sociale, régimes de retraite, ...).
- Le repli sur soi (repli sur la sphère privée, sur les liens communautaires, ...).
- La défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions (police, gendarmerie, armée, justice, santé, École, organisations syndicales, ...).
- La défiance vis-à-vis de l'information (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de vérités alternatives).
- Les nouvelles formes de violence et de délinquance (incivilités, cyber-harcèlement, agressions physiques, ...).

Objets d'enseignement :

- Perspective législative concernant les « *fake news* ».
- Le complotisme et le révisionnisme.
- Violences urbaines, phénomènes de bandes, ...
- Prévention du cyber-harcèlement.
- Réseaux sociaux, biais de confirmation, bulles de filtre.

- Pratiques solitaires de consommation et isolement (jeux vidéo, ...).
- Remise en cause de la solidarité intergénérationnelle.
- Services publics et territoires.

■ Axe 2 : La recomposition du lien social

Questionnement : Quelles sont les nouvelles formes de solidarité et les nouveaux droits ?

Ce questionnement peut être envisagé à travers l'étude des domaines suivants :

- L'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance.
- La question de l'extension des droits.
- Solidarité et engagement : des formes installées aux nouvelles formes (appel aux dons, journées nationales, ...) ; développement des ONG, ...
- L'inclusion des personnes handicapées à l'École, au travail et dans la société.
- La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat.
- Raffermissement et renouvellement des liens sociaux en milieu rural.
- De nouvelles causes fédératrices : défense de l'environnement, protection de la biodiversité, réflexion nouvelle sur la cause animale.

Objets d'enseignement :

- Développement de l'économie sociale et solidaire.
- Clubs, associations sportives ; diversification des sports et des pratiques sportives.
- Nouveaux dispositifs pour l'engagement civique : service civique, réflexions autour du nouveau service national.
- Recherche de nouvelles implications politiques : pétitions, tribunes, référendums locaux, ...

- Reconfiguration du paysage politique (mouvements politiques / partis politiques) et du paysage syndical.
- Mentorat, tutorat, parrainage : de nouvelles implications pour les acteurs sociaux et économiques.

Capacités attendues

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, éprouver le sens de la complexité des choses.
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, ...), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer les intentions des auteurs.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages.
- S'impliquer dans le travail en équipe et les projets de classe.
- Développer son expression écrite et orale. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Savoir constituer une documentation, la classer et la conserver.



CONSEIL SUPÉRIEUR
DES PROGRAMMES

Enseignement moral et civique

Classe de première, enseignement commun,
voies générale et technologique

Sommaire

Préambule	3
■ <i>Axes, questionnements et objets d'enseignement</i>	4
■ <i>Le « projet de l'année »</i>	4
■ <i>Thème annuel de la classe de première : la société, les sociétés</i>	5
Le programme	6
■ <i>Axe 1 : Le lien social et ses fragilités</i>	6
■ <i>Axe 2 : La recomposition du lien social</i>	7
Capacités attendues	8

Préambule

Introduit en 2015 à tous les niveaux de l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement moral et civique aide les élèves à devenir des citoyens responsables et libres, à forger leur sens critique et à adopter un comportement éthique. Il prépare à l'exercice de la citoyenneté et sensibilise à la responsabilité individuelle et collective. Cet enseignement contribue à l'une des missions confiées à l'École par la nation : transmettre les valeurs de la République et les faire partager.

L'enseignement moral et civique contribue également à l'éducation à la défense et à la sécurité nationales qui est assumée par d'autres disciplines, tout au long de la scolarité. Les situations rencontrées dans l'établissement participent activement à l'enseignement moral et civique : que ce soit dans le cadre de la vie quotidienne dans la classe et hors la classe, à l'internat, dans les instances de la vie lycéenne, elles offrent aux élèves de multiples possibilités d'apprendre à vivre ensemble et d'agir de manière solidaire. L'éducation aux médias et à l'information ainsi que l'enseignement laïque des faits religieux entrent également dans son périmètre.

Le programme de première de l'enseignement moral et civique en lycée prolonge et approfondit celui de seconde et participe à la construction de la conscience civique des élèves.

Le programme associe à chacun des trois niveaux du lycée une thématique principale : la classe de seconde étudie la liberté, la classe de première la société, la classe terminale la démocratie. Ces trois thématiques s'éclairent et se répondent. Chacune comprend deux axes ; pour chaque thématique, il s'agit de présenter les principes et les valeurs associés à la notion étudiée, d'interroger les difficultés de sa mise en œuvre et d'envisager les moyens de la promouvoir et de la consolider.

Première valeur de la devise républicaine, la liberté est étudiée en classe de seconde. Centrée sur l'étude de la société, la classe de première interroge la deuxième valeur de la devise républicaine, l'égalité, tandis que la fraternité, sa troisième valeur, est indispensable pour faire de la démocratie, objet d'étude de la classe terminale, plus qu'un simple modèle, une expérience qui se vit personnellement et collectivement. Ainsi, à chaque niveau du

lycée, le programme offre-t-il l'occasion de réexaminer les valeurs de la République et de souligner leur portée démocratique.

Les valeurs, les principes et les notions étudiées dans le cadre de l'enseignement moral et civique sont illustrés par l'exemple de quelques figures de femmes et d'hommes engagés et pourront être rapportés à des événements, à des lieux ou à des enjeux contemporains. À ce titre, les professeurs sont invités à s'appuyer sur les représentations de leurs élèves. Cet approfondissement s'effectue en classe et en dehors de la classe, dans l'établissement et en dehors de l'établissement, au moyen d'un outil privilégié : « le projet de l'année », qui offre une perspective d'évaluation des élèves et peut être complété par une initiative de classe.

La réflexion peut s'accompagner d'une interrogation sur les sources utilisées (textes écrits, cartes, images, œuvres picturales, mises en scène théâtrales et chorégraphiques, productions cinématographiques, musiques et chansons, etc.), sur leur constitution comme document, sur leurs usages culturels, médiatiques et sociaux. L'enseignement moral et civique initie les élèves à la recherche documentaire et à ses méthodes, leur fait découvrir la richesse et la variété des supports et des expressions, les éduque à l'autonomie, à la prise de décision et à la responsabilité.

■ Axes, questionnements et objets d'enseignement

La thématique annuelle est étudiée selon deux axes. Ces derniers se déclinent en questionnements articulés à des objets d'enseignement.

■ Le « projet de l'année »

Le « projet de l'année » repose sur le choix d'un axe et d'un questionnement à partir desquels s'élabore une situation d'enseignement définie et traitée sous la forme d'un dossier écrit. Celui-ci implique la recherche et le commentaire de documents ; il met à l'honneur la démarche de l'enquête. Les dossiers peuvent être réalisés en groupe ou de manière individuelle.

Pour conduire ce projet, le professeur peut, le cas échéant, s'appuyer sur une initiative de la classe qui prolonge ou illustre l'un des axes ou l'un des questionnements proposés (par exemple, l'accueil d'une personnalité extérieure, une sortie pédagogique, un projet dans l'établissement pouvant associer des acteurs de la société).

■ Thème annuel de la classe de première : la société, les sociétés

Le programme de la classe de première est construit autour du thème de la société. Dans sa définition communément admise, la société désigne une association d'individus organisée, sous l'égide d'un État, autour d'institutions communes (économiques, politiques, juridiques, etc.).

En approfondissant le thème de la société, l'élève comprend que sa liberté se construit et s'exerce aussi dans l'espace social. Cette liberté se manifeste dans sa participation à différents lieux de sociabilité et groupes de référence. Elle est conditionnée par l'ensemble des règles, des codes et des usages qui régissent la vie commune.



Le programme

■ Axe 1 : Le lien social et ses fragilités

Questionnement : Comment se manifestent aujourd'hui les fragilités du lien social ?

Ce questionnement peut être envisagé à travers l'étude des domaines suivants :

- L'évolution des mœurs et des institutions de socialisation (famille, État, École, religion, organisations syndicales, ...).
- Le chômage et les transformations du monde du travail.
- Les mutations des systèmes de solidarité (assurance chômage, sécurité sociale, régimes de retraite, ...).
- Le repli sur soi (repli sur la sphère privée, sur les liens communautaires, ...).
- La défiance vis-à-vis de la représentation politique et sociale, et vis-à-vis des institutions (police, gendarmerie, armée, justice, santé, École, organisations syndicales, ...).
- La défiance vis-à-vis de l'information (de la critique des journalistes et des experts à la diffusion de fausses nouvelles et à la construction de vérités alternatives).
- Les nouvelles formes de violence et de délinquance (incivilités, cyber-harcèlement, agressions physiques, ...).

Objets d'enseignement :

- Perspective législative concernant les « *fake news* ».
- Le complotisme et le révisionnisme.
- Violences urbaines, phénomènes de bandes, ...
- Prévention du cyber-harcèlement.
- Réseaux sociaux, biais de confirmation, bulles de filtre.

- Pratiques solitaires de consommation et isolement (jeux vidéo, ...).
- Remise en cause de la solidarité intergénérationnelle.
- Services publics et territoires.

■ Axe 2 : La recomposition du lien social

Questionnement : Quelles sont les nouvelles formes de solidarité et les nouveaux droits ?

Ce questionnement peut être envisagé à travers l'étude des domaines suivants :

- L'égalité entre les hommes et les femmes : orientation, formation, travail, emploi, salaire, représentation, reconnaissance.
- La question de l'extension des droits.
- Solidarité et engagement : des formes installées aux nouvelles formes (appel aux dons, journées nationales, ...) ; développement des ONG, ...
- L'inclusion des personnes handicapées à l'École, au travail et dans la société.
- La recherche de nouveaux liens sociaux : clubs, associations, réseaux sociaux, universités populaires, réseaux d'entraide et bénévolat.
- Raffermissement et renouvellement des liens sociaux en milieu rural.
- De nouvelles causes fédératrices : défense de l'environnement, protection de la biodiversité, réflexion nouvelle sur la cause animale.

Objets d'enseignement :

- Développement de l'économie sociale et solidaire.
- Clubs, associations sportives ; diversification des sports et des pratiques sportives.
- Nouveaux dispositifs pour l'engagement civique : service civique, réflexions autour du nouveau service national.
- Recherche de nouvelles implications politiques : pétitions, tribunes, référendums locaux, ...

- Reconfiguration du paysage politique (mouvements politiques / partis politiques) et du paysage syndical.
- Mentorat, tutorat, parrainage : de nouvelles implications pour les acteurs sociaux et économiques.

Capacités attendues

- Savoir exercer son jugement et l'inscrire dans une recherche de vérité ; être capable de mettre à distance ses propres opinions et représentations, éprouver le sens de la complexité des choses.
- Identifier différents types de documents (récits de vie, textes littéraires, œuvres d'art, documents juridiques, textes administratifs, ...), les contextualiser, en saisir les statuts, repérer les intentions des auteurs.
- Rechercher, collecter, analyser et savoir publier des textes ou témoignages.
- S'impliquer dans le travail en équipe et les projets de classe.
- Développer son expression écrite et orale. S'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue.
- Savoir constituer une documentation, la classer et la conserver.